



PDV et mesures complémentaires :

Nous demandons des évolutions significatives

Bureau Central, le 10 mars 2016 - n° 08/16

La première réunion de négociation s'est tenue le 8 mars 2016. La Direction a noté les revendications et les remarques des divers intervenants. Le total de la représentativité des syndicats signataires devra être au minimum de 50 %, sinon c'est l'accord présenté au CCE du 26 février qui sera appliqué unilatéralement par la Direction.

Au-delà des sujets mis en avant dans notre courrier (verso du tract), nous nous projetons sur les conditions de travail et le quotidien des salariés qui resteront dans l'Entreprise. Il est primordial qu'ils retrouvent une perspective d'avenir plus serein que les bouleversements successifs que nous traversons depuis trop longtemps. Chaque salarié est en droit d'attendre une visibilité sur son métier et des opportunités claires d'évolutions vers d'autres postes ainsi que les moyens d'y parvenir. Si la Direction met en œuvre des projets fédérateurs, et engage les moyens pour concrétiser cette ambition, alors les salariés adhéreront.

L'objectif de 1,5 % de baisse des coûts annuels ne peut être adossé qu'à un projet de croissance. Toutes les pistes d'économie ont été largement explorées, nous rejetons l'idée que la suppression des emplois soit la seule qui reste utilisée.

Le dernier Flashactu du 8 mars 2016 est intitulé "Dialogue social : où en sommes-nous ?" Le dialogue social consiste, certes en des accords centraux, mais également en une écoute quotidienne des problèmes des salariés. Depuis début 2016, la Direction offre à certains syndicats un message publicitaire dans ses « Flashactu ».

Nous estimons que l'environnement extérieur à l'Entreprise a évolué et les mesures du Plan de Départ Volontaire doivent en tenir compte.

Force Ouvrière revendique pour que ceux qui désirent quitter l'Entreprise le fassent dans les meilleures conditions. Les délégués Force Ouvrière continuent à être au plus près des préoccupations de la grande majorité qui continue l'aventure.

Christophe Malloggi
Secrétaire Général



Roissy, le 7 mars 2016
N° 21/16 - GR

Monsieur Gilles Gateau
Directeur Général Adjoint
Ressources Humaines et Politique Sociale
DG.DP

Objet : Mesures d'accompagnement du PDV

Monsieur le Directeur Général,

En vue de l'ouverture des négociations sur les mesures d'accompagnement du prochain PDV, le SGFOAF tient à vous informer des principales revendications que nous exposerons lors des réunions de négociation :

- Suppression de la « période d'exclusion », pour les salariés admis à la retraite à taux plein de janvier 2017 à janvier 2019. Ce que la Direction appelle « suppression de l'effet d'aubaine » prive une grande partie des salariés du droit au PDV
- Augmentation de l'indemnité d'incitation, portée de 6 G2 à 9 G2 et plafonnement porté à 30G2
- Augmentation de 3 mois de la durée du congé de reclassement
- Ne pas limiter le bénéfice des dispositifs « DTR » et « TPA » aux secteurs où le PDV sera sous-souscrit, mais l'autoriser à tous les secteurs ouverts au PDV, sans limitation.
- Pour les salariés qui en bénéficient jusqu'au 30 juin 2016, prolongation du Temps partiel aidé sur simple demande
- Pour les salariés désirant souscrire au Temps partiel aidé dans le cadre du PDV, incitation de 6,5 %, 13 % et 16 %, pour des taux d'activité respectifs de 80 %, 60 % et 50 %
- Amélioration des possibilités de formation par rapport au cadrage très strict du texte actuel
- Dispositif d'aide à la reconversion professionnelle pour tous les salariés et prise en compte du différentiel de salaire à l'identique des PDV 2010 ou 2012 (la conjoncture n'étant pas meilleure)
- Date de départ effectif repoussée au 31 mars 2017 en cohérence avec la GPEC
- A partir de 25 ans d'ancienneté, attribution des facilités de transport « retraités » et attribution de la carte « retraité Air France » lors de la mise à la retraite effective.

Espérant qu'il sera possible de donner une suite favorable à nos demandes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos sincères salutations.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Malloggi', is written over a horizontal line.

Christophe Malloggi
Secrétaire Général

Copies : M. Pierre Mie - DP.GD
Mme Mireille Largeault – DP.GD